

Groupe Départemental des Directeur.rice.s d'École (G.D.D.E.)

Réunion du mercredi 24 novembre 2021 – 9h30 – 11h30

Ordre du Jour :

- Composition et renouvellement du G.D.D.E.
- Axes de travail 2021/2022
- Calendrier

1- Composition et renouvellement du G.D.D.E.

Présentation des membres présents et participants à ce groupe de réflexion sur la direction d'école.

Dans ce groupe de réflexion, 10 directeurs.trice.s d'école sont présents, quatre organisations syndicales, Madame Nedellec l'A-DASEN, Madame Nicoli CPC A-DASEN, Mesdames Danhiez et Lafoix-Dieumegard référentes directeurs du département.

Trois nouveaux directeurs.rices ont rejoint le groupe de réflexion, en remplacement de membres qui ont quitté le groupe. Il s'agit de Madame Robert (La Ferrière en Parthenay), Madame Ledon (Nanteuil), Monsieur Lasalle (Bressuire).

2- Axes de travail 2021/2022

L'année dernière, plusieurs axes de travail avaient été établis :

- Organigramme : A l'issue des travaux menés l'année scolaire dernière, un organigramme des services de la DSDEN est en cours de réalisation.
La demande était que cet organigramme soit interactif ; que l'on puisse y trouver la photographie et les missions des personnels mais également qu'une entrée par mots clés soit proposée.
Un tel document comporte des données qui sont protégées et doit donc être hébergé sur un site dont l'accès nécessite une authentification. L'hébergement de ces documents n'est pas possible sur l'intranet académique.
A ce jour, les référentes directeurs finalisent les versions des documents sans coordonnées, propres à chaque circonscription, qui pourront être à disposition sur l'espace pédagogique de la direction départementale de l'éducation nationale et travaillent avec Monsieur Dudognon pour permettre l'entrée par mots clés.
Le document avec les coordonnées sera envoyé aux directeurs par les circonscriptions mais ne sera pas mis en ligne.
L'organigramme « papier » a été présenté aux membres du groupe : il faudrait ajouter Monsieur Roussel, référent Harcèlement pour le 1^{er} degré, et Monsieur Fouet-Bard, en charge des AESH.

- La Newsletter : Il existe depuis cette année deux newsletters en alternance. Une newsletter pédagogique à destination de tous les professeurs des écoles, et la newsletter administrative à destination des directeurs. L'objectif de deux newsletters est de permettre aux lecteurs de retrouver les informations plus facilement. Sur la newsletter administrative, les référentes directeurs font référence à des liens pointant sur l'intranet ou l'espace pédagogique. Question du GDDE : Doit-elle être diffusée à tous les enseignants ? : elle concerne essentiellement les directeurs, les autres informations qui y figurent peuvent être communiquées aux équipes d'écoles.
- L'espace pédagogique : Il a été créé l'an dernier et continue d'être alimenté et mis à jour par les Référentes directeurs du département.
Les remarques des directeurs d'écoles permettent des modifications pour rendre cet outil plus opérationnel.
Les références aux articles qui se trouvent dans la newsletter renvoient sur l'espace pédagogique pour permettre à chacun de devenir autonome et de prendre le réflexe de cet outil.
- Formation continue : elle a été élaborée en fonction du sondage réalisé l'année dernière. 243 directeurs sont concernés. Les directeurs doivent hiérarchiser leurs vœux. Madame Nicoli précise qu'une attention sera portée pour essayer de respecter au mieux les choix. 3 heures seront obligatoirement consacrées à une formation sur l'élaboration du DUER. Il est demandé une attention particulière au choix du lieu des formations. Parthenay, plus central, serait un bon compromis. Remarque : La formation MGEN sur la thématique de la communication non violente pourrait-elle être proposée aux enseignants et non seulement aux directeurs ? : Cette formation présente une contrainte sur la quotité horaire, et sur sa jauge : elle ne peut pas être proposée aux enseignants à ce jour.
Aucune visibilité n'est possible sur l'organisation de la formation l'année prochaine.

Les membres du groupe de réflexion s'interrogent sur plusieurs points :

- Le Programme pHARe : pHARe est en phase de déploiement : 4 circonscriptions sont concernées (Bressuire, Thouars, Parthenay et Melle) et les collèges de ces circonscriptions. Le programme pHARe a pour but d'intervenir précocement sur les situations de harcèlement. Le pilotage est académique, les Adjoints au DASEN sont les superviseurs, dans les Deux-Sèvres Messieurs Roussel (1er degré) et Prudhon (2nd degré) sont les référents départementaux. Des équipes ressources ont été constituées dans chaque circonscription. Ces équipes sont en cours de formation. Le 29 novembre prochain, les directeurs de ces 4 circonscriptions sont invités à un temps d'information (3/4 d'heure en visioconférence). Si tout le monde s'accorde pour souligner l'importance et l'intérêt de ce programme, la question de la formation des directeurs est posée. Il est également demandé si l'inscription au concours NAH est obligatoire, la question sera posée à Monsieur Roussel. Les membres du groupe de réflexion souhaiteraient une plus grande anticipation des actions et du calendrier pour éviter la surcharge des tâches.
- Les demandes des sollicitations des brigades soutien directeurs : certains membres du groupe s'étonnent de devoir compléter un document pour demander de l'aide parce qu'ils manquent de temps. Cela n'allège pas la tâche. Pourquoi ne pas faire cette demande par un simple mail à l'IEN ? : Les éléments demandés dans le document sont ceux qui seraient transmettre par mail. Le document a été pensé simple pour justement éviter de surcharger les directeurs. Serait-il possible de faire une communication pour mentionner l'existence de ces brigades soutien directeurs ?

- Le Livret de Parcours Inclusif (LPI) : les documents sont arrivés fin septembre (30 pages). Il est difficile de s'approprier ces outils par manque de temps.
- Les évaluations d'école : Mme Nicoli, Mme Danhiez et Mme Lafoix-Dieumegard n'ont pas d'information. La question sera posée.

Pour l'année 2021/2022, les axes de travail proposés sont :

- L'allègement des tâches en proposant une lisibilité et une transparence du calendrier.
- La création d'une plaquette de présentation des missions de directeurs : élus, équipes, parents. Une base de travail sera proposée pour la prochaine réunion du G.D.D.E. et pourra y être affinée.
- La création d'un document regroupant les réseaux partenaires ressources pour aider les équipes à accueillir les Elèves à Besoins Spécifiques.

3- Calendrier

Les prochaines dates prévues :

-mercredi 23 mars 2022

-mercredi 08 juin 2022

Le choix de lieu de l'INSPE est apprécié (facilité de stationnement)

A l'origine, il a été prévu que le G.D.D.E. ne se réunisse que les lundi, mardi, jeudi ou vendredi. Serait-il possible de modifier la date du 23/03 pour proposer un autre jour que le mercredi (certains membres ne travaillent pas le mercredi) ?

Conclusions :

- Prochaine réunion du G.D.D.E le 23 mars 2022 (à confirmer selon la demande faite par certains membres).
- Les échanges porteront sur les axes définis précédemment (plaquette mission de directeurs, plaquette synthèse réseaux partenaires, allègement des tâches)
- Un compte-rendu institutionnel sera envoyé aux écoles et disponible sur l'espace pédagogique accompagné de la liste des membres composant ce groupe de réflexion.